



CONSEIL SYNDICAL JEUDI 15 FÉVRIER 2024

Extrait du registre des délibérations

Titulaires présents de l'Agglomération Pays Basque		Excusés Agglomération Pays Basque	
AIMÉ Thierry	HARGUINDEGUY Jérôme	AROSTEGUY Maider	PARGADE Isabelle
BERARD Marc	IRIART Jean-Pierre	BETAT Sylvie	ROLLING Eric
BERTHET André	IRIBARNE Pascal	BURRE-CASSOU Marie-Pierre	SAINT ESTEVEN Marc
CARRERE Bruno	LACARRA Anita	COSCARAT Jean-Michel	
CASCINO Maud	LACASSAGNE Alain	DARRIEUX-JUSON Olivier	
CIER Vianney	LAHORGUE Michel	ECHEVERRIA Philippe	
COURCELLES Gérard	LASSERRE Jean-François	ELGOYEN-HARITCHET Valérie	
DAGUERRE-ELIZONDO Marie-Christine	MAGIS Jean-Noël	ETCHEBER Peio	
DE PAREDES Xavier	MAILHARIN Jean-Claude	GASTAMBIDE Arño	
DELOBEL Marie-Anne	MOUESCA Colette	GONZALEZ Francis	
DUHART Agnès	OÇAFRAIN Jean-Marc	GOITY Xalbat	
ELGART Xavier	THICOIPÉ Xabi	LABÈGUERIE Marc	
ESPILONDO Pierre		LARRALDE André	
ETCHEBERRY Jean-Jacques		LASSABE Gilles	
ETCHEMENDY René		MAUROU Hervé	
GOYHETCHE Ramuntxo		MAZAIN Eric	
HARAN Gilles		NOBLIA Félix	
Titulaires présents de la Communauté de Communes du Seignanx		Excusés Communauté de Communes du Seignanx	
DUBERT Francis		BELIN Eva	
LESTANGUET Jean-Romain		DUFAU Isabelle	
PEYNOCHE Gilles		FICHOT Julien	
Suppléants présents mandatés par des titulaires		Procurations de titulaires excusés à des titulaires	
Titulaires excusés	Suppléants désignés	Titulaires excusés	Titulaires désignés
GOITY Xalbat	LACOSTE Xavier	DUFAU Isabelle	DUBERT Francis
ELGOYEN-HARITCHET Valérie	DUMORTIER Anne	ETCHEBER Peio	MAILHARIN Jean-Claude
		MAUROU Hervé	CIER Vianney
		SAINT ESTEVEN Marc	BERARD Marc

Absents : (CAPB) ALDANA-DOUAT Eneko, BERCAITS Christian, DURRUTY Sylvie, HIRIGOYEN Roland, IHIDOY Sébastien, KAYSER Mathieu, KEHRIG COTTENÇON Chantal, LASCUBÉ Grégoire, SORHUET Vincent, VAQUERO Manuel.

Date d'envoi de la convocation : 9 février 2024
Délégués titulaires en exercice : 65
Membres titulaires et suppléants présents : 34
Membres votants (présents ou représentés) : 38

Président de séance : Marc BERARD, Président

Secrétaire de séance : ELGART Xavier

Le Conseil syndical s'est réuni à Ustaritz (Mairie – Salle du Conseil municipal) le 15 février 2024 à 18h30 et a délibéré sur la question suivante :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.
Certifié exécutoire - Transmis au contrôle de légalité le : 19/02/2024

OJ n°5 - Finances : Affectation du résultat 2023

Rapporteur : Marc BERARD, Président

Les résultats du Compte Administratif 2023 sont les suivants :

Recettes de fonctionnement	598 653,60 €
Dépenses de fonctionnement	- 628 696,35 €
Résultat de fonctionnement reporté de 2022 (002 au BP 2023)	+ 134 715,28 €
Résultat de clôture / Fonctionnement 2023	= 104 672,53 €
Recettes d'investissement	146 847,92 €
Dépenses d'investissement	- 161 548,42 €
Solde d'investissement reporté de 2022 (001 au BP 2023)	+ 150 010,87 €
Résultat de clôture / Investissement 2023 avant RAR 2023	= 135 310,37 €
Restes à réaliser 2023 (Dépenses)	- 78 494,85 €
Résultat de clôture / Investissement 2023 après RAR 2023	= 56 815,52 €
Résultat global cumulé (fonctionnement + investissement)	+ 161 488,05 €

L'excédent de fonctionnement s'élève à **104 672,53 €** et sera affecté de la manière suivante :

- 58 672,53 € au 002 (recettes réelles de fonctionnement) ;
- 46 000 € en réserve sur le compte 1068 (recettes réelles d'investissement).

Le résultat d'investissement sera comptabilisé en recette au compte 001 pour **135 310,37 €**.

Le Conseil syndical :

→ **APPROUVE** l'affectation des résultats 2023.

Pour extrait conforme au registre
Le Président,
Marc BERARD

